



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020

PRESENTS

- CHAUSSADAS Jean-Patrick,
- ASTIER Pascal,
- LASVERGNAS Pascal,
- BUISSON Patrice,
- CARUANA Philippe,
- BRUN Philippe,
- LYVINS Joël,
- LIVONNET Valérie,
- COTTA Solange,
- HAUGUEL Angélique,

Absents ou excusés

- VERPLANCKE Fanny

CHEMINS RURAUX:

Mr NIZET Armand, propriétaire au lieu-dit « Le Moulin Neuf » souhaite acheter les chemins ruraux traversant sa propriété.

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à la demande de Mr NIZET, et s'oppose à la vente des chemins ruraux de la Commune.

TAUX INDEMNITES ELUS:

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'indemnités de fonction du Maire et des trois adjoints votés le 26 mai 2020:

- Taux d'indemnité de fonction du Maire : 25,5 %
- Taux d'indemnités de fonction des adjoints : 9,9 %

Mr le Maire souhaite revoir les taux de ces indemnités.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote les taux suivants, applicables au 1er octobre 2020:

- Taux d'indemnité de fonction du Maire : 17,00 %
- Taux d'indemnité de fonction des Adjoints : 6,6 %

QUESTIONS DIVERSES:

- Le carrelage de la cuisine de la salle des fêtes sera refait par la SARL NOEL-MOUNEY pour un montant de 3 487.20€.